



Formation validée MFEC

Pour la première fois en France, des professionnels de l'éducation et du comportement canin ont souhaité valoriser la profession et indiquer à travers **un label qualité les formations dont le contenu est validé par le MFEC.**

Le MFEC souhaite permettre aux professionnels et aux futurs professionnels de trouver et choisir des formations de qualité, que ce soit pour de la formation initiale ou continue.

Cette charte ne constitue ni une certification ni un diplôme mais l'assurance que l'organisme de formation qui affiche le logo propose des **contenus à jour des dernières connaissances scientifiques et éthologiques et met en avant des méthodes d'éducation basées sur le respect et la collaboration.** Le macaron sera donné **pour une formation précise et non pour le centre de formation complet.**

- Les organismes de formations qui arborent le logo s'engagent à **adhérer aux principes énoncés dans la charte.**
- Ce logo est attribué pour une période **de 2 ans** par un comité de labellisation.
- Le comité réceptionne les dossiers de candidature fournis par les candidats, les évalue et attribue le logo.
- Le comité assure aussi l'examen du renouvellement de l'obtention du logo.

Les Formations labellisées seront mise en avant

- avec une présentation dédiée sur le fb adhérent MFEC
- en étant relayée par la Newsletter aux adhérents MFEC
- Vous pouvez également demander votre inscription sur l'agenda des stages R+

Modalités de candidature :

Qui peut adhérer ? Tous les organismes de formations certifiés Qualiopi ou non

Comment adhérer ? Prendre contact par mail en notifiant « LABEL Formation validée MFEC » en objet à bureau@mfec.fr

Les candidats seront informés du résultat de l'examen de leur dossier en général 1 mois après réception du dossier et paiement des frais de dossier.

Composition comité de labellisation

- Nelly DEMESTRE, éducatrice et comportementaliste canin et félin, pet-sitter et formatrice à Cityzen Pets
- Carolle SAYAGH, accompagnatrice de la relation humain/animal chez Je guide et j'éduque
- Laurent DEBAILLY, consultant en comportement canin chez Positive canitude

Documents à fournir pour votre dossier :

- **Formation de base Educateur et comportementaliste canin**

- Au minimum 2 formateurs
- listes des intervenants, leurs cv et le quota qu'ils représentent sur le total de la formation (en heures)
- Programme détaillé du contenu de formation
- Prérequis énoncés
- N° SIRET
- Attestation d'assurance
- Adresse de site internet / Page facebook et compte instagram
- Charte signée et paraphée (avec cachet du centre de formation)
- Paiement fait des frais de dossier (50€) à l'ordre du « MFEC »

- **Formations Complémentaires:**

- nom du ou des intervenant(s), leurs cv et le quota qu'ils représentent sur le total de la formation (en heures)
- Programme détaillé du contenu de formation
- Prérequis énoncés
- N° SIRET
- Attestation d'assurance
- Adresse de site internet / Page facebook et compte instagram
- Charte signée et paraphée (avec cachet du centre de formation)
- Paiement fait des frais de dossier à l'ordre du « MFEC »
- Prix 1 à 2 stages = 20€
- jusqu' à 5 stages = 40€
- plus de 5 stages = 50€

Conditions

La candidature ne vaut pas une délivrance automatique du Label.

Le règlement correspond aux frais de dossier, d'étude de votre candidature.

En cas de refus de votre adhésion par le comité, les frais de dossier restent dûs à l'association MFEC, aucun remboursement ne pourra être réclamé.

Après acceptation de votre candidature, le MFEC s'engage à mettre votre organisme de formation en avant auprès de ses adhérents et du grand public.

Au-delà des 2 ans, le label n'est plus valide, la demande de renouvellement est possible avec les mêmes conditions

